

# République Démocratique du Congo



## Union Congolaise des Organisations des PVVIH (UCOP+)



### **Plan de renforcement des capacités de l'Union Congolaise des Organisations des PVV (UCOP+)**

2020 - 2024

Décembre 2020

# TABLE DES MATIERES

PREFACE

REMERCIEMENTS

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

ABREVIATIONS/ACRONYMES

RESUME EXECUTIF

INTRODUCTION

## CHAPITRE I : CONTEXTE

- 1.1. Données générales sur le pays
- 1.2. Rappel de la situation du VIH/Sida en RDC
- 1.3. Rappel du Plan Stratégique National de lutte contre le VIH/SIDA (2020-2024)
- 1.4. Rappel du Plan stratégique de l'UCOP+ 2020- 2024
- 1.5. Rappel de quelques instruments nationaux et internationaux de positionnement des PVVIH dans la lutte contre le VIH
- 1.6. Processus d'élaboration du plan de renforcement des capacités de l'UCOP+
  - 1.6.1. Analyse diagnostique
  - 1.6.2. Rencontres provinciales
  - 1.6.3. Séances de restitution
  - 1.6.4. Rédaction des drafts du Plan de renforcement des capacités de l'UCOP+
  - 1.6.5. Elaboration du draft final
  - 1.6.6. Atelier de validation

## CHAPITRE II : ANALYSE DU POSITIONNEMENT DE L'UCOP+ DANS LA RIPOSTE NATIONALE

- 2.1. Présentation de l'UCOP+
- 2.2. Principales réalisations de l'UCOP+
- 2.3. Forces, faiblesses, menaces et opportunités de l'UCOP+

## CHAPITRE III : EVALUATION DES BESOINS EN RENFORCEMENTS DES CAPACITES DE L'UCOP+

1. Cadre organisationnel et institutionnel
2. Connaissance des stratégies nationales et sectorielles de lutte contre le Sida (analyse, stratégie, planification, ...)
3. Planification stratégique
4. Système de gestion
5. Mise en œuvre opérationnelle
6. Information et communication
7. Autoévaluation
8. Partenariat (local, national et international)
9. Plaidoyer et mobilisation sociale
10. Ressources (humaines, matérielles et financières)
11. suivi et évaluation
12. Relation entre le niveau central et le niveau opérationnel

## **CHAPITRE IV : RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES**

### **4.1. Introduction**

### **4.2. Vision et axes stratégiques**

#### **4.2.1. Visions**

4.2.1.1. Rappel de la vision et des principes directeurs du Plan stratégique national de lutte contre le Sida 2020 – 2024

4.2.1.2. Rappel de la vision de l'UCOP+

4.2.1.3. Vision du Plan de renforcement des capacités de l'UCOP+

#### **4.2.2. Objectifs et Axes stratégiques**

## **CHAPITRE V : PLAN D'ACTION DE RENFORCEMENT DES CAPACITES**

### **5.1. Introduction**

### **5.2. Cadre logique du Plan d'action de renforcement des capacités de l'UCOP+ 2020 – 2024**

## **CHAPITRE VI : CADRAGE BUDGETAIRE**

### **6.1. Besoins en ressources pour la période 2020 – 2024**

### **6.2. Financement du Plan de renforcement des capacités de l'UCOP+**

### **6.3. Cadrage budgétaire 2020 – 2024**

## **REMERCIEMENTS**

L'UCOP+ vient de se doter d'un Plan de renforcement des capacités pour les quatre prochaines années avec l'appui de l'ONUSIDA et du PNMLS. Ce Plan de renforcement des capacités est une composante clé du Plan stratégique de l'UCOP+ 2020 – 2024 qui s'inscrit lui-même en droite ligne Plan stratégique national de lutte contre le SIDA.

L'élaboration du Plan de renforcement des capacités de l'UCOP+ a mobilisé les membres et le personnel de l'UCOP+, le PNMLS, le PNLS, les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ce processus a également bénéficié des contributions des Coordonnateurs Provinciaux du PNMLS et du PNLS ainsi que de nombreuses personnes.

Une telle mobilisation traduit l'importance qu'attache la nation entière à la promotion et la protection des PVVIH conformément aux dispositions de la Loi n° 08/011 du 14 juillet 2008 portant protection des droits des personnes vivant avec le VIH et personnes affectées.

Au moment où ce document doit être mis en œuvre, pour servir de référence à toutes les interventions de l'UCOP+, nous tenons à exprimer ici notre très profonde gratitude ainsi que nos sincères remerciements à l'ONUSIDA et à toutes ces personnes et organisations qui n'ont ménagé aucun effort pour faire aboutir ce processus.

Nos remerciements et félicitations s'adressent enfin à l'équipe des experts qui ont travaillé avec dévouement et compétence pour l'élaboration de ce document.

**Ange MAVULA**

**Secrétaire Exécutif de l'UCOP+**

## **LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES**

### **Tableaux**

Tableau 1 : Données relatives à la lutte contre le VIH/SIDA

Tableau 2 : Forces, faiblesses, menaces et opportunités de l'UCOP+

Tableau 3 : Synthèse des axes stratégiques

Tableau 4 : cadre logique du Plan d'action de renforcement des capacités

Tableau 5 : Cadrage budgétaire

### **Graphiques**

Graphique 1 : Répartition du budget par axe stratégique

## ABREVIATIONS/ACRONYMES

|          |   |
|----------|---|
| CA       | Conseil d'Administration  |
| CCM      | Country Coordinating Mechanism/ Instances de Coordination Nationale       |
| DAT      | Dispositif d'Appui Technique  |
| DPS      | Division Provinciale de la Santé  |
| DSCR     | Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté        |
| EDS      | Enquête Démographique et de Santé   |
| FMSTP    | Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme     |
| FOSA     | Formation Sanitaire   |
| GIPA     | Participation accrue des personnes infectées et affectées par le VIH/Sida |
| IDS      | Inspection de District sanitaire  |
| I-PPTE   | Initiative des Pays Pauvres Très Endettés                                 |
| IPS      | Inspection Provinciale de la Santé  |
|          | Multi-Country AIDS Programme (Programme multi-pays pour le VIH/sida en    |
| NMF2     | Afrique de la Banque Mondiale)  |
| MIP      | Médecin Inspecteur Provincial   |
| MSP      | Ministère de la Santé Publique  |
| OAC      | Organisation à Assise Communautaire                                       |
| OMD      | Objectifs du Millénaire pour le Développement                             |
| OMS      | Organisation Mondiale de la Santé   |
| ONG      | Organisation Non Gouvernementale  |
| ONUSIDA  | Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/Sida                        |
| OEV      | Orphelins et Enfants Vulnérables  |
| PEPFAR   | Plan d'Urgence du Président des Etats-Unis contre le sida                 |
| PNDS     | Plan National de Développement Sanitaire                                  |
| PNMLS    | Programme National Multisectoriel de Lutte Contre le Sida                 |
| PNLS     | Programme National de Lutte contre le VIH/Sida et les IST                 |
| PNLT     | Programme National de lutte contre la Tuberculose                         |
| PNSR     | Programme National de Santé de la Reproduction                            |
| PNUD     | Programme des Nations Unies pour le Développement                         |
| PTME     | Prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant                |
| PSN      | Plan Stratégique National de Lutte contre le VIH/sida                     |
| RDC      | République Démocratique du Congo  |
| S&E      | Suivi et évaluation   |
| SEN      | Secrétaire Exécutif National/Secrétariat Exécutif National                |
| SEP      | Secrétaire Exécutif Provincial/Secrétariat Exécutif Provincial            |
| TARV     | Traitement antirétroviral   |
| TB       | Tuberculose   |
| UCOP+    | Union Congolaise des Organisations de PvVIH                               |
| UNICEF   | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance                                    |
| USD      | Dollar américain  |
| VIH/SIDA | Virus d'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'immunodéficience Acquis      |
| ZS       | Zone de Santé   |

## RESUME EXECUTIF

Le Plan de renforcement des Capacités de l'UCOP+ est élaboré pour une période de 4 ans, correspondant à la durée de son Plan stratégique, soit 2020 – 2024. Il a été élaboré dans le souci de mettre à la disposition de l'UCOP+, un instrument de travail permettant d'améliorer l'efficacité de ses interventions à tous les niveaux et de se positionner dans le leadership communautaire dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique National de lutte contre le Sida 2020 – 2024.

Ce Plan fait partie intégrante du Plan stratégique de l'UCOP+ 2020 – 2024 et est composé de cinq chapitres à savoir la description du contexte d'élaboration du Plan de renforcement des capacités, l'analyse du positionnement de l'UCOP+ dans la riposte nationale, l'évaluation des besoins en renforcements des capacités de l'UCOP+, les recommandations stratégiques, le plan d'action de renforcement des capacités et le cadrage budgétaire.

Dans tous ces chapitres, le document vise de façon stratégique l'amélioration des *capacités institutionnelles et programmatiques de l'UCOP+*, la mise en place d'un système de gestion efficace des ressources allouées à l'UCOP+, l'amélioration des compétences des membres de l'UCOP+ en techniques de plaidoyer et de prise en charge communautaire du VIH à tous les niveaux, la contribution de l'UCOP+ pour assurer la réinsertion socio-économique et l'autonomisation des PvVIH, le financement adéquat et continu des interventions de l'UCOP+, l'amélioration de l'efficacité et l'efficience de la coordination des organisations des PvVIH et assurer le suivi & évaluation des activités à tous les niveaux et la capitalisation de toutes les opportunités offertes par les mécanismes de concertation sur les plans national, sous-régional et international.

Évalué à **5 000 000 dollars, sur 4 ans**, le budget traduit la volonté de l'UCOP+ et de ses partenaires pour la réalisation des missions de l'UCOP+ qui est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des PVVIH par le plaidoyer, la mobilisation des ressources et le renforcement des capacités au profit de ses organisations communautaires, contribuant ainsi à l'atteinte de la vision du PSN d'une génération sans sida d'ici 2030.

La répartition par axes se présente de la manière suivante : 19 % Cadre institutionnel, programmatique et de gestion, 9% Plaidoyer et mobilisation communautaire pour l'accès universel, 31% Réduction la stigmatisation et discrimination, 4% Mobilisation des ressources et 37% Coordination, partenariat et suivi & évaluation.

## INTRODUCTION

La RDC a actualisé son Plan Stratégique National de lutte contre le VIH/SIDA (PSN) qui oriente les interventions de différents secteurs et parties prenantes dans la lutte contre le sida en RDC pour la période de 2020 à 2024. Le but du PSN est de contribuer au développement du pays en freinant la propagation du VIH et en réduisant son impact sur l'individu, la famille et la communauté dans le cadre global de la Stratégie de la Croissance et de Réduction de la Pauvreté.

En 2020, Les résultats programmatiques renseignent que 383 509 PVVIH ont connaissance de leur statut sérologique (76%), 376 617 PVVIH sont sous ARV (74%) et 130 535 PVVIH ont eu accès à la charge virale (41%) pour un taux de suppression de 87%. Aussi, faut-il souligner 12 763 femmes enceintes et allaitantes sous ARV ont suivi le programme de PTME (48%) et 21 669 enfants sont sous ARV (34%) dans les différents sites de prise en charge.

La Loi n° 08/011 du 14 juillet 2008 portant protection des droits des personnes vivant avec le VIH et personnes affectées a été adoptée et promulguée. Elle n'instruit pas seulement l'Etat de rendre accessibles et gratuits le traitement et le dépistage du VIH, mais elle renforce en même temps sa responsabilité dans la lutte contre l'expansion de la pandémie par une politique plus cohérente de prise en charge effective des personnes concernées.

Créé en 2007 pour coordonner toutes les organisations des PVV, le réseau des organisations de PVV de la République Démocratique du Congo (RDC), l'UCOP+ s'est donné pour mission de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des PVV grâce aux renforcements des capacités, à la mobilisation des ressources, et au plaidoyer au bénéfice de ses organisations communautaires (Réseaux et Groupes de soutien) membres. UCOP+ défend les droits des PVV par l'auto responsabilisation sur leurs droits et devoirs, la promotion du leadership communautaire et de l'égalité entre ses membres. Doté d'un Secrétariat Exécutif national basé à Kinshasa, UCOP+ est présent dans les 26 autres provinces de la RDC avec une coordination et un Secrétariat Exécutif provincial. UCOP+ comporte 206 Groupes de soutien qui touchent directement 12.401 PVV et 12.814 OEV.

L'ONUSIDA a décidé d'appuyer l'élaboration d'un Plan de renforcement des capacités de l'UCOP+. La mission a été conduite par une équipe du DAT constituée d'un consultant international et d'un consultant nationaux ayant pour mandat de :

- Faire l'analyse des capacités organisationnelles, institutionnelles et de gestion financière de l'UCOP+ dans les 4 provinces concernées, à savoir ; Kinshasa, Haut Katanga, Kongo Central, Nord-Kivu ;
- Identifier les domaines de renforcement des capacités pour pouvoir corriger les faiblesses et avoir des coordinations provinciales pérennes ;
- Définir les besoins en renforcement des capacités les plus prioritaires ;
- Développer un plan de renforcement des capacités de l'UCOP+ en rapport avec les priorités identifiées ;
- Faire une revue documentaire des analyses institutionnelles précédentes du niveau national ;
- Faciliter un atelier national pour la revue des priorités et des actions retenues pour répondre aux besoins en renforcement des capacités ;
- Faire une estimation des couts du plan de renforcement des capacités de l'UCOP+.

Le processus d'élaboration du plan de renforcement des capacités s'est fait selon une approche participative et consensuelle à travers plusieurs étapes impliquant les principaux acteurs. Ces étapes ont été les suivantes : analyse diagnostique, organisation des rencontres provinciales, organisation des séances de restitution, élaboration et la consolidation des drafts, la tenue d'un atelier de validation.

La vision du Plan de renforcement des capacités qui est tributaire de la vision de l'UCOP+ et de celle du PSN 2020 – 2024 est la suivante : L'UCOP+ améliore et renforce ses compétences (connaissances et pratiques) à tous les niveaux, lui permettant de jouer efficacement, en concertation avec les autres acteurs et de façon professionnelle, son rôle d'acteurs clés dans la mise en œuvre et le suivi & évaluation du Plan stratégique National de lutte contre le Sida.



Cinq axes stratégiques suivants ont été retenus :

- Cadre institutionnel, programmatique et de gestion
- Plaidoyer et mobilisation communautaire pour l'accès universel
- Réduction de la stigmatisation et discrimination
- Mobilisation des ressources
- Coordination, partenariat et suivi & évaluation

• ***Plan du document***

Le présent document se divise en cinq grandes articulations :

- La description du contexte d'élaboration du Plan de renforcement des capacités ;
- L'analyse du positionnement de l'UCOP+ dans la riposte nationale ;
- L'évaluation des besoins en renforcements des capacités de l'UCOP+ ;
- Les recommandations stratégiques;
- Le plan d'action de renforcement des capacités ;
- Le cadrage budgétaire.

## CHAPITRE I : CONTEXTE

### 1.1. Données générales sur le pays

La RDC se situe au cœur de l'Afrique et figure parmi les géants du continent avec une superficie de 2 345 000 Km<sup>2</sup>. Le pays est situé à cheval sur l'Equateur avec un climat équatorial chaud, humide au centre et tropical au Sud et au Nord.

La RDC est le troisième pays le plus peuplé d'Afrique subsaharienne avec une population estimée à 89,56 millions d'habitants (INS).

La RDC pays post-conflit connaît des crises humanitaires récurrentes dans sa partie Est suite aux conflits armés qui ont conduit à l'effondrement des infrastructures sociales et économiques. Il y a encore persistance des poches de conflits à l'Est du pays qui engendrent des déplacements massifs des populations.

La RDC s'est engagée pour la réalisation des cibles 95-95-95 de l'ONUSIDA. Cet engagement s'est matérialisé son engagement pour une réponse efficace en renforçant le cadre normatif avec un certain nombre d'instruments définissant la vision, la stratégie et les résultats à atteindre dans la lutte contre le VIH en RDC. Parmi les récents instruments, nous pouvons citer d'une part le Plan stratégique de lutte contre le Sida 2018-2021 et le Plan de renforcement et d'extension des services VIH en faveur des populations clés du PNLS et, d'autre part, le Plan Stratégique National de la riposte au VIH 2020-2024 du PNMLS. Ces instruments se fondent sur plan national stratégique de développement économique et social de la RDC (PNSD) 2019-2024 et ils matérialisent l'engagement du pays pour atteindre les cibles 95-95-95 (95% des PVVIH dépistées, 95% des PVVIH dépistées mises sous TARV et 95% des PVVIH sous TARV avec suppression de la charge virale) en vue de l'élimination du VIH d'ici 2030 dans le contexte de la CSU et des ODD.

Les dernières données d'enquête sur le VIH en RDC indiquent une prévalence dans la population générale de 1,2% en 2024 avec une épidémie généralisée dans 5 provinces de l'ancienne configuration : Maniema (4,0%), Province orientale (2,3%), Kasai Oriental (1,8%), Kinshasa (1,6%) et Katanga (1,5%). En outre, la prévalence du VIH chez les femmes de 15-49 était de 1,6% contre 0,9% chez les hommes de 15-49 ans et, même dans les ménages la prévalence était plus élevée chez les femmes que chez les hommes avec les écarts allant du double au quadruple dans les 3 quintiles les plus élevés.<sup>9</sup> Les données de l'EDS 2013-2024 ont montré une prévalence du VIH dans la population des adultes âgés de 15-49 ans de 1,2%. Les dernières estimations de SPECTRUM indiquent une prévalence de 0,7% et une incidence annuelle du VIH de 0,21% en 2020 chez les adultes âgés de 15-49 ans. Cette faible prévalence est associée avec des La République démocratique du Congo (RDC) a fait des progrès encourageants malgré les défis multiples - la faiblesse du système de santé, le financement de la santé et le développement social et économique largement insuffisant, l'insécurité, les urgences sanitaires récurrentes, et les crises humanitaires.... 15 couvertures des interventions de lutte contre le VIH, parfois supérieures à la moyenne africaine : 73,9% des professionnels de sexe rapportent avoir utilisé le préservatif lors du dernier rapport sexuel avec le dernier client, 75% des PVVIH ont connaissance de leur statut sérologique (contre 51% en Afrique), et 75% des PVVIH sont sous traitement antirétroviral (TARV). Cependant, nombre d'autres interventions n'ont pas réalisé une bonne performance : seulement 39% des femmes enceintes vivant avec le VIH reçoivent les antirétroviraux pour la prévention de la TME du VIH, 31% des enfants de 0-14 ans sont sous TARV et 20,4% des jeunes ont une bonne connaissance de la prévention du VIH.

### 1.2. Rappel du Plan Stratégique National de lutte contre le VIH/SIDA (2020-2024)

La RDC a élaboré et validé un Plan Stratégique National de lutte contre le VIH/SIDA (PSN) qui oriente les interventions de différents secteurs et parties prenantes dans la lutte contre le sida en RDC pour la période de 2020 à 2024.

La République Démocratique du Congo aura déjà débuté, à l'horizon 2030, la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle permettant d'améliorer l'accès aux services de prévention et de traitement d'une manière générale, et aux services de VIH en particulier, dans la perspective d'une Génération sans sida dans un pays avec zéro nouvelle infection, zéro décès liés au VIH, zéro discrimination et stigmatisation, dans un contexte d'équité, de droits humains pour tous, d'égalité du genre et de redevabilité pour atteindre les objectifs d'élimination du sida comme problème de santé publique.

Six axes stratégiques sont retenus dans le PSN 2020-2024 pour un coût total de 1 302 558 816,43 USD, à savoir :

Axe 1 : Réduction de nouvelles infections : 476 893 158,70 USD (36,6%)

Axe 2 : Elimination de la transmission du VIH de la Mère à l'enfant : 73 879 758,6' USD (7%) ;

Axe 3 : Amélioration de l'accès aux soins et traitement : 452 608 310,90 USD (34,7%) ; Axe 4 : Réduction de la stigmatisation et discrimination : 1 780 000,00 USD (0,1%) ;

Axe 5 : Promotion de l'environnement favorable aux personnes vulnérables au VIH et populations clés : 162 635 273,00 USD (12,5%) ;

Axe 6 : Soutien à la mise en œuvre du PSN 2020-2024 : 134 762 315,20 USD (10,3%)

### **1.3. Rappel du Plan stratégique de l'UCOP+ 2020- 2024**

L'UCOP+ a élaboré un Plan stratégique 2020 – 2024 axé sur l'inversion des tendances : zéro infection chez les nouveaux nés, zéro discrimination. L'élaboration d'un plan de renforcement des capacités de l'UCOP+ est l'une des priorités identifiées par le plan stratégique.

### **1.4. Rappel de quelques instruments nationaux et internationaux de positionnement des PVVIH dans la lutte contre le VIH**

#### **La Loi n° 08/011 du 14 juillet 2008 portant protection des droits des personnes vivant avec le VIH et personnes affectées**

Cette Loi constitue un acquis considérable en ce qu'elle s'aligne sur la stratégie globale de prévention efficace fondée sur la promotion, la protection et le respect des droits de la personne humaine<sup>1</sup>. Elle n'instruit pas seulement l'Etat de rendre accessibles et gratuits le traitement et le dépistage du VIH, mais elle renforce en même temps sa responsabilité dans la lutte contre l'expansion de la pandémie par une politique plus cohérente de prise en charge effective des personnes concernées.

Elle répond particulièrement au besoin urgent de voir les personnes vivant avec le VIH ainsi que les personnes affectées s'épanouir dans un environnement favorable et être protégées contre la stigmatisation et la discrimination qui constituent des phénomènes propices à l'expansion de l'épidémie.

Dans ses principes tout comme dans son application, elle vise à :

- Lutter contre l'expansion de la pandémie du VIH/sida ;

---

<sup>1</sup> Plan Stratégique National de lutte contre le Sida 2020 - 2024

- Lutter contre toute forme de stigmatisation et de discrimination des personnes vivant avec le VIH/sida ainsi que des personnes affectées ;
- Garantir et protéger les droits des personnes vivant avec le VIH/sida et ceux des personnes affectées ;
- Assurer l'encadrement et l'éducation des personnes vivant avec le VIH/sida, des personnes affectées ainsi que d'autres groupes vulnérables ;
- Réaffirmer les droits et libertés fondamentaux de ces catégories de personnes.

Sur le plan de la politique nationale, la Loi érige l'Etat en premier responsable de la lutte contre le VIH/sida. A cet égard, il définit la politique ainsi que les grandes orientations et élabore les programmes en matière de prévention, de prise en charge et d'atténuation de l'impact du VIH/sida et de la recherche. En outre, l'Etat a l'obligation d'allouer un budget conséquent à cet effet.

Les associations congolaises de personnes vivant avec le VIH regroupées au sein de l'UCOP+ et les membres de la société civile ont obtenu du parlement la révision de certains articles notamment articles 37 et 39 de cette Loi. Cependant les articles relatifs à la criminalisation de la transmission volontaire du VIH, à la levée de la confidentialité et au risque d'atteinte à la vie privée font l'objet du plaidoyer jusqu'à ce jour.

## **Le Principe GIPA**

La Déclaration de Paris, parfois aussi connue sous le nom de Déclaration sur la participation accrue des personnes vivant avec le VIH (GIPA), a été signée à Paris, en France, le 1er décembre 1994. Les gouvernements se sont engagés à « soutenir une plus grande participation des personnes vivant avec le VIH/SIDA par une initiative qui renforcera la capacité et la coordination des réseaux de personnes vivant avec le VIH et le SIDA et les mouvements associatifs. En permettant leur participation pleine et entière à notre réponse commune face à la pandémie, à tous les niveaux, national, régional et mondial, cette initiative s'attachera notamment à stimuler la création d'un environnement politique, juridique et social favorable à la lutte contre le SIDA ». Cet engagement à impliquer les PVVIH a été plus tard appelé le Principe GIPA. Le concept a évolué en « participation accrue des personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA.

Au minimum, GIPA deux significations importantes<sup>2</sup> :

- Reconnaître la contribution importante que peuvent apporter les personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA en réponse à l'épidémie
- Créer au sein de la société un espace qui permette la participation active des PVVIH dans tous les aspects de la riposte à l'épidémie.

Les PVVIH peuvent contribuer à tous les niveaux, depuis la riposte individuelle jusqu'à celle des organisations, et pour tous les secteurs culturel, social, économique ou politique. La déclaration de Paris souligne tout particulièrement le rôle des réseaux de PVVIH et des organisations à assise communautaire.

De l'avis de l'UCOP+, le GIPA est une déclaration de principe qui est suivie d'effets pratiques significatifs en RDC.

### **1.5. Processus d'élaboration du plan de renforcement des capacités de l'UCOP+**

Le processus d'élaboration de ce Plan de renforcement des capacités s'est fait selon une approche participative et consensuelle à travers plusieurs étapes impliquant les principaux acteurs. Ces étapes ont été les suivantes :

#### **1.5.1 Analyse diagnostique**

---

<sup>2</sup> Onusida, de la théorie à la pratique : une participation accrue des personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA – Le Concept « GIPA »

Cette étape a consisté en :

- Elaboration et administration d'un questionnaire à l'intention des associations membres de l'UCOP+
- Elaboration et administration d'un questionnaire à l'intention des responsables et personnels de l'UCOP+ au niveau national et provincial
- Des rencontres et des entretiens avec les responsables et personnels de l'UCOP+, les responsables du PNLMS, du PNLS, les représentants des partenaires bilatéraux et multilatéraux, etc.

### **1.5.2. Rencontres provinciales**

Quatre rencontres provinciales ont été organisées avec les membres de l'UCOP+ respectivement sur Kinshasa, Matadi, Goma et Lubumbashi pour identifier les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités de l'UCOP+, les besoins en renforcement des capacités de l'UCOP+ et dégager le consensus autour des priorités du Plan de renforcement des capacités de l'UCOP+ qui prenne en considération les préoccupations nationales et provinciales. La planification des rencontres a permis d'intégrer les sessions de renforcement des capacités sur le principe GIPA, l'accès universel, le Fonds Mondial, la déclaration d'engagement de l'UNGASS, le plaidoyer.

### **1.5.3. Séances de restitution**

La synthèse des rencontres régionales a fait l'objet des séances de restitution respectivement auprès de la coordination nationale de l'UCOP+, du PNLMS, de l'ONUSIDA et du Ministre de la Santé Publique.

### **1.5.4. Rédaction des drafts du Plan de renforcement des capacités**

Les résultats de l'analyse documentaire, des séances de travail et des rencontres provinciales ont permis d'élaborer les différents drafts du Plan de renforcement des capacités.

### **1.5.5. Elaboration du draft final**

Le draft du Plan de renforcement des capacités a été transmis à l'ONUSIDA, à l'UCOP+ et aux différents partenaires sus évoqués dont les observations pertinentes ont permis d'élaborer le draft final.

### **1.5.6. Atelier national de validation**

Le Plan de renforcement des capacités a été validé au cours d'un atelier qui s'est tenu le 19 novembre 2020 au siège du PNLMS à Kinshasa.

Tout au long du processus, les documents de référence suivants ont été exploités :

- Plan National de Développement Sanitaire, PNDS
- Plan Stratégique National de lutte contre le VIH/SIDA
- Les textes de base et autres documents de l'UCOP+
- Le draft du Plan stratégique de l'UCOP+
- Les rapports d'activités et d'analyse de l'UCOP+
- Des documents de l'ONUSIDA, PNLS, PNMLS, PNUD, FM, UNICEF, etc.
- Des modèles de Plan de renforcement des capacités.

## **CHAPITRE II : ANALYSE DU POSITIONNEMENT DE L'UCOP+ DANS LA RIPOSTE NATIONALE**

### **1.1. Présentation de l'UCOP+**

Créé en 2007 pour coordonner toutes les organisations des PVV, le réseau des organisations de PVV de la République Démocratique du Congo (RDC), l'UCOP+ s'est donnée pour mission de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des PVV grâce aux renforcements des capacités, à la mobilisation des ressources, et au plaidoyer au bénéfice de ses organisations communautaires (Réseaux et Groupes de soutien) membres. UCOP+ défend les droits des PVV par l'auto responsabilisation sur leurs droits et devoirs, la promotion du leadership communautaire et de l'égalité entre ses membres.

Doté d'un Secrétariat Exécutif National basé à Kinshasa, UCOP+ est présent dans les 23 autres provinces de la RDC avec une coordination et un Secrétariat Exécutif provincial. UCOP+ comporte 206 Groupes de soutien qui touchent directement 12.401 PVV et 12.814 OEV.

Avec un budget annuel de près de \$ 2.756.708, UCOP+ a développé une expertise en renforcement de capacité et développement organisationnel, en communication, et en plaidoyer. Cette expertise a été possible grâce au partenariat financier qu'UCOP+ a noué avec le FM, ONUSIDA, UNICEF, ACF/USA, CORDAID/FM, SANRU/FM, GTZ, Christian-Aid, Etc.

### **1.2. Principales réalisations de l'UCOP+**

Les principales réalisations d'UCOP+ sont :

- Contribution à la promulgation d'une loi anti discriminatoire : La loi n°08/011 du 14 juillet 2008 portant protection des droits des personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes affectées ;
- Participation active au Secrétariat Technique du processus de planification stratégique nationale 2020-2024 ;
- Participation active au processus de réforme du PNMLS et du CCM-RDC ;
- Mise en place et formation de 11 coordinations provinciales ;
- Elaboration d'outils de communication sur les droits et devoirs des PVV ;
- Elaboration d'un plan de plaidoyer pour les droits des PVV en RDC ;
- Elaboration d'un guide pour la « Vie Positive » ;
- Contribution à la création/ animation « de Coalition pour le changement »
- Participation à l'élaboration du Plan du consortium plaidoyer.

### **1.3. Forces, faiblesses, menaces et opportunités de l'UCOP+**

#### **Implication de l'UCOP+ dans la réponse nationale**

Tous les acteurs clés de la lutte contre le VIH et le SIDA, réaffirment le rôle central de l'UCOP+ dans la lutte contre le VIH et le Sida en RDC. Lors de la revue annuelle 2020 du PNL et ses partenaires ont indiqué que l'UCOP+ est un des acquis de la lutte contre le sida de ces dernières années. Toutefois, le Plan stratégique national de lutte contre le Sida 2020 – 2024 signale la faible l'implication des associations communautaires en général et plus particulièrement celles des PVVIH dans la lutte.

#### **Cadre institutionnel**

L'analyse institutionnelle de l'UCOP+ présente des réalités différentes selon le niveau d'intervention. L'UCOP+ est une très bonne organisation pour faire le plaidoyer dans la lutte contre le VIH/SIDA. L'organisation dispose des documents légaux et une bonne capacité de mise en œuvre des activités du projet.

L'UCOP+ devrait s'approprier pour s'arrimer aux exigences de la Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008, portant composition, organisation et fonctionnement des entités territoriales décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les provinces.

### **Cadre programmatique**

En ce qui concerne le leadership et de la gouvernance, les textes de base de l'UCOP+ prévoient une Assemblée Générale (conférence des délégués), un Conseil d'Administration, un Secrétariat Exécutif et un comité de contrôle. Si le fonctionnement du Secrétariat Exécutif est efficace, on observe par contre très peu de réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale à tous les niveaux. L'UCOP+ mène des actions de plaidoyer efficace et développe de bonnes relations avec les partenaires extérieures. Toutefois, l'accent est mis sur la coordination, et il n'y a pas assez de séances de sensibilisation dans la communauté. De l'avis de nombreux partenaires, l'UCOP+ devrait se distinguer dans la prise en charge communautaire et l'accompagnement psychosociale. Il existe un service en charge de suivi & évaluation qui s'occupe également des programmes. Le suivi & évaluation souffre de l'absence d'un plan de suivi & évaluation et des difficultés de collectes des rapports provinciaux.

### **Gestion administrative, financière et comptable**

L'UCOP+ est une structure nationale qui a son siège fixé à Kinshasa avec des coordinations provinciales sur l'ensemble du territoire national de la RDC. L'UCOP+ a élaboré un manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable. Certaines coordinations provinciales disposent des comptes bancaires. L'UCOP+ a déjà bénéficié de plusieurs financements qu'il a géré sans trop de difficultés notamment ceux du fonds mondiale NMF2 (Sanru) et NMF3 (Cordaid), de la Banque Mondiale via le PNMLS, de l'USAID, de PEPFAR, de DFID et de l'ONUSIDA, etc.

### **Absence d'une culture de capitalisation**

L'UCOP+ ne documente pas les expériences. Malgré l'émergence récente des associations des PVVIH dans l'espace public congolais, leur histoire collective n'est pas documentée. L'auto évaluation n'est pas pratiquée. L'impact à moyen terme des activités réalisées par l'UCOP+ n'est pas documenté. Les rapports d'activités des OAC ne sont pas toujours disponibles, d'un côté à cause de l'insuffisance des compétences et de l'autre côté à cause d'un manque de volonté. Parfois, il s'agit d'une vision déformée de la lutte par certains PVVIH qui croient que les fonds mis à leur disposition est un droit.

### **Dépendance à l'égard des donateurs**

L'UCOP+ est totalement dépendante à l'égard des donateurs. Le fait d'être tributaire des fonds apportés par les donateurs constitue une menace non négligeable en ce qui concerne l'identité et l'autonomie d'une organisation de la société civile. Les membres de l'Union ignorent très souvent les priorités des bailleurs de fonds.

### **Partenariat avec le secteur privé**

Il existe une collaboration non formelle entre l'UCOP+ et le secteur privé au travers la coalition inter-entreprises (CIELS). Toutefois, le partenariat entre les deux acteurs à un fort potentiel qui reste à développer.

### **Partenariat entre l'UCOP+ et les autres acteurs de la société civile**

Lorsqu'on aborde la question des partenariats des organisations de la société civile, il faut souligner la nécessité de promouvoir, entretenir et renforcer les partenariats entre ces organisations elles-mêmes. Les organisations de la société civile congolaise ne constituent pas un ensemble cohérent et figé. Elles doivent faire face aux mêmes difficultés politique, sociale, économique et culturelle qui se présentent dans le secteur de développement en RDC. Du fait de la raréfaction des financements, la concurrence et l'opportunisme se généralisent au sein de ces organisations. Cette tendance accentuée par la pauvreté et les inégalités croissante que cette dernière engendre entre les différentes provinces du

pays, fait ressortir la nécessité d'instaurer des liens de coopération et de partenariat entre l'UCOP+ et les autres organisations de la société civile de lutte contre le VIH et le SIDA. L'UCOP+ doit s'intégrer et occuper sa place dans la dynamique de la société civile afin d'éviter la marginalisation. De l'avis de beaucoup d'acteurs, l'UCOP vit cloisonnée autour des seules PVVIH. Plusieurs personnes ont souligné la nécessité d'insuffler au sein de l'UCOP, des experts non PVVIH pour le renforcement de ses capacités.

### **Approche genre**

L'analyse de l'UCOP+ et des associations membres montre que 50% des membres de la Conférence des délégués (Assemblée générale) sont des femmes. En outre, quatre membres du conseil d'administration sur 5 sont des femmes et 3 sur 7 au secrétariat exécutif national sont des femmes. Cette forte mobilisation des femmes traduit le courage des femmes qui brisent facilement le silence par rapport aux hommes. Toutefois, on peut remarquer qu'il y'a la prise en compte des dimensions « genre » dans les activités et cela se matérialise par la création d'un réseau des femmes infectées et affectées par le VIH, qui permet de promouvoir l'approche genre au sein de l'UCOP+.

### **Participation des jeunes <sup>3</sup>**

Toutes les études montrent que les jeunes constituent la couche la plus vulnérable. Cependant, les jeunes PVVIH sont de plus en plus visible au sein de l'UCOP+ à tous les niveaux. Il existe deux réseaux des jeunes PVVIH. Au sein d'UCOP+.

---

<sup>3</sup> 15 – 24 ans



**Tableau 2 : Forces, faiblesses, menaces et opportunités de l'UCOP+**

| Forces   | Faiblesses   | Menaces   | Opportunités   |
|--|--|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'existence de ressources humaines</li> <li>2. Communication et réseautage</li> <li>3. Actions de Plaidoyer</li> <li>4. Participation aux organes décisionnels (PNMLS, CCM-RDC)</li> <li>5. Méthode de travail (planification, outils informatiques, audits, auto évaluations)</li> <li>6. Existence d'un Manuel des procédures</li> <li>7. Appui institutionnel minimum (équipement de bureau)</li> <li>8. Disponibilité et engagement des leaders</li> <li>9. Bonne capacité d'influence des politiques publiques.</li> <li>10. Fort engagement des membres</li> <li>11. Positionnement des PVVIH dans la riposte nationale</li> <li>12. Existence de textes de base (Statut, Règlement intérieur)</li> <li>13. Capacité de mobilisation des fonds</li> <li>14. Existence des coordinations provinciales et des OAC, Mobilisation de la base : 206 organisations membres répartis dans 26 provinces</li> <li>15. Bonne collaboration avec les autres acteurs de la société civile</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Insuffisance des ressources humaines qualifiées</li> <li>2. Faible capacité de mobilisation des ressources stables</li> <li>3. L'insuffisance et la non planification des cotisations,</li> <li>4. Le travail bénévole à plusieurs niveaux,</li> <li>5. Dépendance vis-à-vis des partenaires</li> <li>6. Absence de l'équité genre.</li> <li>7. Relation difficile avec certains partenaires (PNLS, etc.)</li> <li>8. Manque de suivi et de capitalisation sur le terrain.</li> <li>9. Manque d'évaluation des acquis et des défis et manque d'autocritique</li> <li>10. Déficit de communication notamment au niveau provincial et local</li> <li>11. Insuffisance de fonctionnalité des coordinations provinciales ;</li> <li>12. Faible organisation et structuration des OAC et ONG des PVV</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Instabilité des ressources</li> <li>2. Stigmatisation et discrimination</li> <li>3. Pauvreté</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un environnement politique favorable</li> <li>2. <i>Loi n°08/011 du 14 juillet 2008 portant protection des droits des personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes affectées.</i></li> <li>3. Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008, portant composition, organisation et fonctionnement des entités territoriales décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les provinces</li> <li>4. Reconnaissance du rôle clés de l'UCOP+ dans la réponse nationale</li> <li>5. Disponibilité des partenaires à appuyer l'UCOP+</li> <li>6. NMF2 &amp;3 du Fonds Mondial</li> <li>7. Possibilité de mobilisation des ressources internes et externes</li> <li>8. Les programmes nationaux (PNMLS, PNLS, ...)</li> <li>9. Partenaires Bilatéraux et multilatéraux (FM, PEPFAR, ONUSIDA, UNICEF, etc.)</li> <li>10. Les dispositifs existant (Le forum national de plaidoyer ; le collectif de la Société Civile, RENADEF et Femmes Plus, RDC Compétences, groupe Droit et VIH, groupe Genre et VIH, etc.)</li> </ol> |

## CHAPITRE III : EVALUATION DES BESOINS EN RENFORCEMENTS DES CAPACITES DE L'UCOP+

### 1. Cadre organisationnel et institutionnel

L'UCOP+ est une structure nationale qui a son siège fixé à Kinshasa avec des bureaux de représentation dans toutes les provinciales de la RDC. L'organisation dispose des textes de base et des documents légaux qui garantissent son fonctionnement. Les instances de l'UCOP+ au niveau national et provincial sont : la Conférence des Délégués (Assemblée Générale), le Conseil d'Administration, le Secrétariat Exécutif, la Commission de Contrôle. Au niveau national, l'UCOP+ a une bonne capacité de mise en œuvre des activités du projet. Du fait de l'absence des rapports d'activités de la base pour les provinces non subventionnées, il y a un manque de connaissances des informations sur les activités de ces coordinations provinciales. Certains organes n'ont pas pu jouer pleinement leur rôle faute de ressources financières (Conseil d'Administration, Comité de contrôle, Secrétariat Exécutif Provinciaux). Les documents clés comme le manuel des procédures ont été élaborés et validés. On note des difficultés pour les membres du CA des provinces de participer aux activités. La structure organisationnelle de l'UCOP+ et l'organigramme type du Secrétariat Exécutif National (SEN) prévoit 3 postes à savoir le Secrétaire exécutif, le chargé d'administration et finance et le chargé des programmes et suivi et évaluation. Cependant, selon les besoins certains postes ou services peuvent être créés et un personnel additionnel recruté.

***Les besoins identifiés en rapport avec l'amélioration du cadre organisationnel et institutionnel, l'UCOP+ sont :***

- Concevoir un organigramme qui reflète les multiples responsabilités de l'UCOP+ et les différentes relations hiérarchiques (verticales) et complémentaires (horizontales) au sein de l'UCOP+
- Renforcer les capacités institutionnelles des coordinations provinciales
- Compléter les documents cadres par l'élaboration d'une charte, d'un code de conduite, d'un règlement intérieur du personnel, etc. ;
- Prévoir un budget conséquent pour le fonctionnement des instances politiques et de contrôle à tous les niveaux (Conseil d'Administration, comité de contrôle) ;
- Associer davantage les OAC dans le processus de prise de décision au sein de l'UCOP+.
- Promouvoir l'approche genre et la participation des jeunes à la prise de décision au sein de l'UCOP+
- Redynamiser le Réseau National des Femmes Vivant avec le VIH au sein de l'UCOP+
- Redynamiser le Réseau national des jeunes infectées et affectées au sein de l'UCOP+.

### 2. Planification stratégique

L'UCOP+ a élaboré son premier plan stratégique en 2017. Le second est en chantier pour 2020-2024. D'une manière générale, les stratégies sont mises au point pour répondre à la mission de l'organisation. Les plans opérationnels annuels sont disponibles avec des revues permettant d'analyser les progrès, les défis et projeter les activités pour l'année suivante. Il existe un lien entre les activités et la mission,

Toutefois, le premier plan ne prenait pas en compte certains axes du PSN pourtant du ressort communautaire. En outre, le processus de planification stratégique, semble plus descendant avec prépondérance du niveau national. Le PSN 2020 – 2024 est une excellente opportunité car il ouvre des axes utiles pour l'UCOP+. De l'avis de nombreux acteurs clés de la lutte, l'UCOP+ devrait axer ses interventions vers la mobilisation communautaire pour la prise en charge, le plaidoyer, la mobilisation des ressources et le renforcement des capacités du niveau opérationnel. On observe un désintérêt de l'UCOP+ sur les problématiques importantes comme la co-infection VIH/TB par exemple. La fin prochaine des financements NMF3, constitue une menace sérieuse pour la pérennisation des interventions de l'UCOP+. On observe un réel intérêt du gouvernement et des partenaires à soutenir et positionner l'UCOP+ pour assurer le leadership de la réponse communautaire en RDC.

### ***Pour améliorer le cadre de planification stratégique, l'UCOP+ a besoin de :***

- Arrimer ses interventions vers les priorités du PNLMS et du PNLS à savoir la prise en charge communautaire, le plaidoyer à tous les niveaux, la mobilisation des ressources, le renforcement du niveau opérationnel ;
- Impliquer profondément le niveau opérationnel (OAC, réseaux thématiques, coordination provinciale) dans le processus de prise de décision ;
- Elaborer le Plan opérationnel
- Elaborer le Plan de Travail Annuel.

### **3. Système de gestion**

Au niveau national, le système de gestion de l'UCOP+ se caractérise par l'existence d'un budget élaboré et approuvé par les membres, l'existence d'un auditeur interne, la réalisation des audits externes, l'existence d'un plan comptable conforme au plan comptable congolais, le respect des procédures pour les mouvements des fonds, l'existence du compte bancaire.

L'UCOP+ a élaboré un manuel de procédure de gestion administrative, financière et comptable. Certains bureaux provinciaux non subventionnés n'ont pas de comptes bancaires.

D'une manière générale, les principales faiblesses observées dans le système de gestion de l'UCOP+ sont : absence de formation sur les logiciels comptables au niveau national et absence des logiciels comptables au niveau provinciaux avec comme conséquence une comptabilité manuelle, contrôles non réguliers, organes d'audit non opérationnel notamment au niveau provincial.

Le SEN de l'UCOP+ produit plusieurs rapports adressés aux différents partenaires. La périodicité des rapports varie en fonction des activités. Les Secrétariats Exécutifs Provinciaux (SEP) ne produisent pas souvent des rapports. Il n'existe pas de canevas standard pour les rapports d'activités transmis par le SEN. Ce qui ne permet pas de comparer la qualité des rapports fournis, et de comparer les prévisions et les réalisations car on rapporte seulement ce qui a été réalisé. En plus de cela, à part ceux qui ont élaboré le rapport et ceux à qui ces rapports sont destinés, les autres membres ne sont pas informés de ce qui a été rapporté pour se réajuster au besoin.

### ***Besoins identifiés***

- Acquérir un logiciel de comptabilité et former les gestionnaires ou comptables de l'UCOP+ à tous les niveaux à son utilisation ;
- Renforcer les capacités de gestion à tous les niveaux ;
- Elaborer un canevas standard des rapports et procès verbaux (notamment des rapports d'activités et les comptes rendu des réunions) qui sera utilisé par tous les niveaux ;
- Organiser les formations sur les techniques de production des rapports ;
- Diffuser largement les rapports aux membres à tous les niveaux ;
- Elaborer un guide clair de l'auditeur ;
- Identifier et former les auditeurs internes au SEP ;
- Contractualiser avec un cabinet d'audit pour la réalisation des audits de l'UCOP+ à tous les niveaux.

### **4. Mise en œuvre opérationnelle**

L'UCOP+ a élaboré son Plan stratégique. Il doit être complété par le Plan opérationnel, le plan de suivi & évaluation et les Plans de travail. L'UCOP+ est la seule organisation de la société civile qui est présente sur l'ensemble du territoire nationale avec des bureaux fixes et des membres engagés. Les besoins sont immenses au regard de la vulnérabilité de la cible. D'une manière générale, l'UCOP+ ne dispose pas de ressources humaine, matériel et financière suffisantes pour mettre en œuvre ses interventions

## 5. Information et communication

L'UCOP+ a créé un poste de chargé de la Communication. Les actions d'informations et de communication se caractérisent par l'existence d'un bulletin pour diffuser les informations de l'UCOP+, la diffusion bihebdomadaire du Feuillet sur le net, la tenue régulière des réunions qui servent de cadre pour l'échange des informations entre membres. Cependant, ces actions pertinentes ne sont pas intégrées dans une stratégie de communication. En outre, les membres de l'UCOP+ n'alimentent pas assez la banque de données. L'UCOP+ bénéficie d'une bonne vitrine dans les médias, bien que les relations avec les médias se limitent essentiellement à la couverture des activités de l'UCOP+. Un projet communication qui cible 4 chaînes de télévision est en cours de mise en œuvre.

### ***L'évaluation formule les recommandations suivantes :***

- Elaborer un Plan de communication de l'UCOP+ ;
- Améliorer et renforcer le cadre de partenariat avec les médias ;
- Renforcer et étendre le projet Communication à l'ensemble des médias congolais ;
- Signer des conventions de partenariats avec les médias.

## 6. Autoévaluation

L'UCOP+ a déjà connu deux évaluations de ses capacités respectivement par le PNUD/FM et l'Alliance Internationale, mais qui se sont limitées au niveau central. Les niveaux provincial et local qui sont beaucoup plus opérationnels n'ont jamais été évalués. Il n'existe pas d'outil standard d'autoévaluation. Le plan de développement organisationnel est également inexistant.

### ***Besoins identifiés :***

- Réaliser le diagnostic organisationnel des niveaux provincial et local ;
- Rendre opérationnel l'outil d'autoévaluation de l'UCOP+ ;
- Elaborer un plan de développement organisationnel.

## 7. Partenariat (local, national et international)

L'UCOP a développé un bon partenariat avec plusieurs partenaires clés de la lutte. L'UCOP travaille avec les institutions publiques, les bilatéraux et les multilatéraux, les ONG internationales, la Banque Mondiale, les organisations internationales, etc. L'organisation jouit d'une bonne crédibilité, elle fait partie de la société civile et collabore avec plusieurs associations et ONG. A titre d'exemple, l'UCOP est membre de plusieurs groupes de travail tels que le Consortium Plaidoyer, le groupe Droit et VIH, etc. L'UCOP est membre du RAP+ AC (Réseau Africain des Personnes Vivant avec le VIH/Afrique Centrale) et formule des recommandations pour améliorer la gouvernance du GNP+ (Global Network of People Living with HIV/Adis) et Coalition plus.

D'une manière générale, le partenariat avec le secteur privé n'est pas opérationnel. Il n'y a pas une assistance de la diaspora congolaise pour le développement des activités de l'UCOP+.

### ***Besoins identifiés :***

- Développer le partenariat local ;
- Faire un plaidoyer auprès du secteur privé ;
- Elaborer le Plan de Travail et le présenter aux partenaires au début de la période de planification ;
- Développer une stratégie de mobilisation des ressources de la diaspora.

## 8. Plaidoyer et mobilisation sociale

L'UCOP+ est une organisation de plaidoyer dont les actions ont contribué efficacement à la conquête de nombreuses victoires telle que, loi n° 08/011 du 14 juillet 2008 portant protection des droits des personnes vivant avec le VIH et personnes affectées. Certains membres du staff du Secrétariat Exécutif National ont suivi plusieurs formation/recyclage dans le domaine du plaidoyer. Les différents projets de plaidoyer ont été planifiés avec rigueur souvent avec l'appui des experts. La mise en œuvre des actions de plaidoyer fait participer plusieurs PVV. Toutefois, les interventions sont nationales, très peu d'actions de plaidoyer ont été initiées et réalisées par le niveau opérationnel dont les capacités en plaidoyer restent à développer. D'une manière générale, les actions de plaidoyer ne sont pas contenues dans une stratégie planifiée, l'impact politique est peu visible, il y'a une faible mobilisation locale et la perception négative de certains partenaires qui trouve le staff UCOP trop syndicaliste plutôt que partenaire. En outre, l'UCOP demeure parfois silencieuse ou réagit timidement sur des questions cruciales.

***Pour améliorer l'efficacité de l'UCOP+ dans le domaine du plaidoyer et de la mobilisation sociale, l'évaluation recommande :***

- Recruter un expert en plaidoyer au niveau national et identifier les points focaux provinciaux
- Elaborer et mettre en œuvre un Plan de plaidoyer de l'UCOP+
- Renforcer les capacités de l'UCOP+ en techniques de plaidoyer à tous les niveaux
- Axer les interventions vers la mobilisation communautaire pour la prise en charge, l'accès aux services de PTME, le leadership communautaire, la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement signé par le Chef de l'Etat, la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PSN 2020 – 2024.

## 9. Ressources (humaines, matérielles et financières)

**Pour ce qui est des ressources humaines:**

Il faut distinguer ici les membres et le personnel de l'UCOP+. Sur le terrain, on observe une forte mobilisation des membres, ce qui constitue une force majeure pour l'UCOP+ qui revendique 206 Groupes de soutien qui touchent directement 12.401 PVV et 12.814 OEV. L'UCOP dispose des ressources humaines très engagés dans la lutte contre le VIH/Sida. La situation diffère selon le niveau d'intervention.

Au plan national, le personnel est qualifié, les modes et les procédures de recrutement sont prédéfinis et certains cadres ont suivi des recyclages par rapport au poste qu'ils occupent. L'effectif aux niveaux national et provincial semble répondre aux besoins. La qualification de base exigée est suffisante. L'UCOP recours aux non-PVV pour certains domaines techniques, mais cette stratégie demeure faible. Cependant, l'analyse montre que, le genre n'est pas suffisamment respecté, les jeunes de 15 – 24 ne sont pas visibles, la description des postes n'est pas bien connue, certains agents estiment ne pas être suffisamment occupés pendant que d'autres assument plusieurs fonctions. Au niveau provincial, les cadres PVV n'osent pas se manifester, bien que le niveau de base soit bon, la majorité de membres éprouve la nécessité d'un recycle pour le poste qu'ils occupent. Le statut actuel de volontaires, bénévoles pour la plupart constitue une menace potentielle pour l'efficacité des interventions de l'organisation. Du fait de la stigmatisation et de la peur, il y'a aussi un manque d'implication de cadre originaires de la province (Goma et Matadi).

Il n'existe pas de commission de recrutement au sein de l'UCOP+. En effet, il manque certaines informations nécessaires comme les diplômes, les certificats des formations. Au niveau provincial, le dossier du personnel est quasiment inexistant dans certaines provinces non subventionnées. Les défis de la gestion du personnel sont surtout dus à l'étroitesse des bureaux, au manque de ressources financières pour les recrutements, le bénévolat, etc. Il n'existe pas de système de fichier salarial en absence d'une grille salariale bien définie.

### **Besoins identifiés :**

- Elaborer un manuel de procédures de gestion des ressources humaines ;
- Elaborer un répertoire actualisé des membres de l'UCOP+ ;
- Définir et respecter les procédures de recrutement du personnel ;
- Respecter le cadre organique en ce qui concerne les profils pour tout le personnel ;
- Recourir aux experts non – PVV pour des postes techniques si nécessaire ;
- Procéder au recrutement nécessaire pour plus d'efficacité en fonction des moyens disponibles ;
- Arrêter une grille salariale fixe ;
- Recruter un responsable des ressources humaines ;
- Acquérir un logiciel du fichier salarial et formations des gestionnaires sur ce logiciel ;
- Evaluer les performances du personnel chaque année et communiquer les résultats
- Elaborer un plan annuel de formation
- Mettre en place un système de motivation du personnel (lettre de reconnaissance et de remerciements adressés aux membres caractérisés par leur engagement et aux agents caractérisés par leur bravoure et assiduité au travail ; primes sur la base des prestations ; participation aux activités internationales, etc.)

### **En ce qui concerne les Ressources financières ;**

Le budget annuel de \$756.708 traduit la capacité de l'UCOP+ à mobiliser les ressources externes. Toutefois, l'UCOP+ ne dispose pas de ressources stables. L'organisation est totalement dépendante à l'égard des donateurs. Le fait d'être tributaire des fonds apportés par les donateurs constitue une menace non négligeable en ce qui concerne l'identité et l'autonomie de l'UCOP+. Les membres de l'Union ignorent très souvent les priorités des bailleurs de fonds. L'avenir de l'UCOP à la fin du financement NMF2 est une grande préoccupation. La situation financière est aussi marquée par une très faible mobilisation des ressources locales (PALS, Gouvernement, secteur privé)

### ***Pour améliorer ses ressources financières, l'UCOP+ a besoin de :***

- Recruter un expert en mobilisation au niveau national des fonds (fundraising officer) et établir des points focaux dans les provinces ;
- Elaborer un Plan de mobilisation des ressources ;
- Mobiliser les ressources locales ;
- Développer un mécanisme de financement novateur (fonds de solidarité et de soutien à la lutte contre le sida, etc.).

### **Dans le domaine de ressources matérielles,**

Le programme PNUD/FM et le NMF2 ont doté l'UCOP+ au niveau national et provincial d'un paquet de matériel. Le niveau national dispose de deux véhicules 4X4 et du matériel informatique et bureautique. Le niveau provincial a reçu quant du matériel informatique et bureautique.

### ***Toutefois, les besoins en renforcement des capacités de l'UCOP+ en équipements et matériels sont nombreux à tous les niveaux :***

- Construire et équiper le siège national de l'UCOP+ ;
- Assurer l'entretien des véhicules et du matériel du niveau national après la fin des financements ;
- Mettre à la disposition des responsables nationaux et provinciaux des ordinateurs portables ;
- Doter les bureaux provinciaux des sièges permanents équipés ;
- Mettre à la disposition des coordinations provinciales des véhicules 4X4 pour la supervision des activités ;
- Mettre à la disposition des OAC des motos Tout Terrain (TT) pour la supervision des activités.

## **10. suivi et évaluation**

L'UCOP+ dispose d'un Plan de suivi & évaluation élaboré dans le cadre de son 1<sup>er</sup> Plan stratégique 2017-2020. Il existe également un service en charge de suivi & évaluation qui est mélangé avec les programmes. L'existence des ressources humaines qualifiées au SEN et dans certains SEP favorise le développement des activités de suivi & évaluation. Toutefois, on note une irrégularité de collecte des rapports provinciaux. Les indicateurs surtout liés aux activités pragmatiques essentiellement de processus et moins de performance (%), il n'existe pas d'indicateurs de développement organisationnel. Les visites sur terrain sont limitées à cause des contraintes financières. La participation de l'UCOP+ à la production de l'information stratégique (données sur la vulnérabilité des PVVIH, résistance aux traitements, adhésion, disponibilité des services, etc.), indispensable pour la prise de décision au niveau des décideurs (PNLMS, PNLS, Ministre, etc.).

#### ***Besoins en rapport avec le suivi & évaluation :***

- Elaborer un Plan de suivi & évaluation en cohérence avec les indicateurs nationaux et internationaux
- Renforcer les capacités des points focaux de suivi & évaluation dans les SEP;
- Assurer la formation/recyclage des responsables de S&E à tous les niveaux;
- Contribuer à la production de l'information stratégique avec les programmes nationaux;
- Utiliser les résultats des informations stratégiques pour mener les campagnes de plaidoyer et de mobilisation des ressources.

#### **11. Relation entre le niveau central et le niveau opérationnel**

Le niveau provincial et local (Organisation à Assise Communautaire (OAC)) sont beaucoup plus opérationnel.

Chaque province dispose d'un Secrétariat Exécutif Provincial (SEP) avec des équipements fournis par le SEN dans le cadre du PNUD/FM. Le degré de collaboration entre le niveau provincial et le niveau national est bon et est caractérisé par l'invitation aux activités nationales, l'appui au fonctionnement des SEP. Le partenariat entre les coordinations provinciales est inexistant.

Les organisations à Assise Communautaire (OAC) constituent la base de l'UCOP+, le premier niveau opérationnel. Le degré de relations entre les OAC et la coordination provinciale est très bon. Par contre, les relations avec le niveau national sont faibles. Ce qui se justifie par les orientations stratégiques de l'UCOP+ qui laissent à la charge des provinces, la gestion des OAC.

D'une manière générale, on observe un réel engagement des PVV au niveau opérationnel, avec une forte mobilisation des femmes. En ce qui concerne les faiblesses, il y'a très peu d'implication des leaders/cadres PVV, une faible mobilisation financière locale, une méconnaissance de la loi sur la protection des PVV, le manque de formation des animateurs des OAC, la faible prise en compte du niveau opérationnel dans la mobilisation des ressources pour l'appui institutionnel. Les capacités des coordinations provinciales et des OAC sont assez faibles. La connaissance de la maladie est faible. Pourtant des opportunités réelles existent par exemple dans le Nord Kivu et le Sud Kivu qui abritent de nombreux bailleurs de fonds internationaux.

Besoins identifiés :

- Renforcer les capacités en plaidoyer et connaissance de la maladie ;
- Accorder les appuis institutionnels pour le fonctionnement et la supervision des activités ;
- Faire des dotations matérielles au niveau opérationnel,
- Mettre en place une stratégie pour la mobilisation des ressources locales ;
- Développer le partenariat local (Zone de santé, etc.) ;
- Organiser les échanges inter provinces et entre les provinciales.

## CHAPITRE IV : RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES

### 4.1. Introduction

Au terme de notre mission de diagnostic des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion financière de l'UCOP+, après évaluation des besoins en renforcement des capacités, nous formulons les recommandations stratégiques pour le renforcement de ces capacités aux niveaux national et provincial. Les orientations stratégiques sont définies dans le souci de mettre à la disposition de l'UCOP+, un instrument de travail permettant d'améliorer l'efficacité de ses interventions à tous les niveaux et de se positionner dans le leadership communautaire dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique National de lutte contre le Sida.

Les recommandations visent donc l'amélioration des *capacités institutionnelles et programmatiques de l'UCOP+*, la mise en place un système de gestion efficace des ressources allouées à l'UCOP+, l'amélioration des compétences des membres de l'UCOP+ en techniques de plaidoyer et de prise en charge communautaire du VIH à tous les niveaux, la contribution de l'UCOP+ pour assurer la réinsertion socio-économique et l'autonomisation des PVVIH, le financement adéquat et continu des interventions de l'UCOP+, l'amélioration de l'efficacité et l'efficience de la coordination des organisations des PVV et assurer le suivi & évaluation des activités à tous les niveaux et la capitalisation de toutes les opportunités offertes par les mécanismes de concertation sur les plans national, sous-régional et international.

### 4.2. Vision et axes stratégiques

#### 1.5.1. Visions

##### 1.5.1.1. **Rappel de la vision et des principes directeurs du Plan stratégique national de lutte contre le Sida**

La République Démocratique du Congo aura déjà débuté, à l'horizon 2030, la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle permettant d'améliorer l'accès aux services de prévention et de traitement d'une manière générale, et aux services de VIH en particulier, dans la perspective d'une Génération sans sida dans un pays avec zéro nouvelle infection, zéro décès liés au VIH, zéro discrimination et stigmatisation, dans un contexte d'équité, de droits humains pour tous, d'égalité du genre et de redevabilité pour atteindre les objectifs d'élimination du sida comme problème de santé publique.

#### **1. Respect des Droits de la personne humaine et Genre.**

La protection et la promotion des droits de l'Homme garantissent que les aspects discrétionnaires soient reconnus en tant que droits auxquels toute personne peut légitimement prétendre ; et que tous les acteurs aient l'obligation et les moyens de contribuer à l'exercice des droits nécessaires pour répondre au VIH/sida. Ce principe vise à ce que les acteurs soient capables de gérer les problèmes de rapports de force déséquilibrés existant aux niveaux des ménages, des communautés et sur le plan national. Une réponse fondée sur les droits de l'Homme et le genre favorise la protection de la dignité naturelle des personnes touchées par le VIH et le sida et permet l'atteinte des objectifs liés à l'accès universel à la santé, à la réduction de la vulnérabilité à l'infection au VIH, à l'atténuation des conséquences dues au VIH/sida sur l'individu et sa communauté. Elle octroie également aux individus et à la communauté les moyens de répondre au VIH/sida. L'inégalité entre les sexes devra être aplanie pour que tous accèdent aux services d'information, d'éducation ainsi que de santé et pour encourager à prendre des mesures pour éviter la transmission du VIH. La vulnérabilité de la femme au VIH nécessite une attention particulière d'autant plus que le VIH affecte différemment les hommes et les femmes. Cependant, la vulnérabilité des femmes et des filles au VIH ne pourra être réduite qu'en impliquant les hommes et les garçons dans ces efforts.

#### **2. La participation communautaire**



Ce principe implique que les individus, les familles, les communautés, les associations, les ONG soient organisés pour créer une dynamique communautaire en participant à planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des résultats de la réponse contre le VIH/sida. Ce Plan demande qu'un accent particulier soit systématiquement mis sur la participation et l'implication des PVVIH, conformément aux stratégies préconisées par l'ONUSIDA, ainsi que celle des groupes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes. En effet, le renforcement des capacités communautaires permet l'appropriation, la durabilité, et à terme, la pérennité des interventions de lutte contre le VIH/sida. Les interventions communautaires doivent être convergentes, complémentaires et synergiques avec celles menées par les autres secteurs afin d'optimiser la réponse nationale contre le VIH/sida.

#### **4.2.1.2. Rappel de la vision de l'UCOP+**

La vision de l'UCOP+ est de faire recouvrer la santé, la dignité et assurer l'unité aux PVVIH qui constituent la première barrière entre le Sida et les familles et avec les communautés. Elle s'est fixée pour mission de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des PVVIH par le plaidoyer, la mobilisation des ressources et le renforcement des capacités au profit de ses organisations communautaires (ONGs et OAC).

#### **4.2.1.2. Vision du Plan de renforcement des capacités de l'UCOP+**

L'UCOP+ améliore et renforce ses compétences (connaissances et pratiques) à tous les niveaux, lui permettant de jouer efficacement, en concertation avec les autres acteurs et de façon professionnelle, son rôle d'acteurs clés dans la mise en œuvre et le suivi & évaluation du Plan stratégique National de lutte contre le Sida 2020 – 2024.

### **4.2.2. Objectifs et Axes stratégiques**

#### **4.2.2.1. Objectif général**

Contribuer à la réduction de l'incidence et de l'impact socioéconomique du VIH et du sida sur les personnes infectées et affectées.

#### **4.2.2.2. Axes stratégiques**

Cinq axes stratégiques ont été retenus dans le cadre de ce Plan de renforcement des capacités. Il s'agit des axes suivants :

- Axe stratégique 1 : Cadre institutionnel, programmatique *et de gestion financière de l'UCOP+*
- Axe stratégique 2 : Plaidoyer et mobilisation communautaire pour l'accès universel à la prévention, au traitement et aux soins
- Axe stratégique 3 : Réduction de l'impact socio-économique du VIH
- Axe stratégique 4 : Mobilisation des ressources
- Axe stratégique 5 : Coordination, partenariat et suivi & évaluation.

### **AXE STRATEGIQUE 1 : Cadre institutionnel, programmatique et de gestion**

**Objectifs stratégiques :**

- Améliorer les capacités institutionnelles et programmatiques de l'UCOP+
- Mettre en place un système de gestion efficace des ressources allouées à l'UCOP+
- Promouvoir l'approche genre et la participation des jeunes à la prise de décision au sein de l'UCOP+

## Stratégies

- Elaboration des documents cadres complémentaires de l'UCOP+
- Amélioration du leadership et la gouvernance de l'UCOP+
- Renforcement des capacités humaines en planification de projet à tous les niveaux.
- Normalisation des procédures de gestion ;
- Renforcement des capacités de gestion.
- Promotion de l'approche genre et la participation des jeunes à la prise de décision au sein de l'UCOP+

## Résultats attendus

- Les documents cadres complémentaires de l'UCOP+ sont élaborés et utilisés à tous les niveaux (code de conduite, charte, Règlement intérieur du personnel)
- Le leadership et la gouvernance de l'UCOP+ sont améliorés à tous les niveaux
- Les documents de planification sont produits à tous les niveaux ;
- Le manuel de procédures de gestion financière est validé et appliqué à tous les niveaux ;
- L'allocation des ressources disponibles tient toujours compte de l'efficacité, de la traçabilité et de la redevabilité
- L'ensemble du système de gestion des ressources assure et garantit une complète transparence ;
- Le genre est pris en compte dans la gouvernance et la planification de l'UCOP+ à tous les niveaux
- Les jeunes participent activement à la prise de décision au sein de l'UCOP+

## AXE STRATEGIQUE 2 : Plaidoyer et mobilisation communautaire pour l'amélioration de l'accès à la CV

**Objectif stratégique :** Améliorer les compétences des membres de l'UCOP+ en techniques de plaidoyer et de prise en charge prise en charge communautaire du VIH à tous les niveaux

### Stratégies :

- Renforcement des capacités de l'UCOP+ en technique de plaidoyer
- Renforcement des capacités des membres de l'UCOP+ pour la prise en charge communautaire et l'accompagnement psychosociale des PVVIH
- Promotion du leadership communautaire dans la lutte contre le sida ;
- Mobilisation communautaire pour l'utilisation des services de PTME
- Intégration de la co-infection Tb-VIH dans les activités de l'UCOP+

## Résultats attendus

- La stratégie de plaidoyer de l'UCOP+ est élaborée et utilisée à tous les niveaux
- 250 membres et responsables de l'UCOP+ à tous les niveaux sont formés en technique de plaidoyer pour l'accès à la CVI
- 250 membres et responsables de l'UCOP+ à tous les niveaux sont formés en prise en charge communautaire et l'accompagnement psychosociale des PVVIH
- Contribution à l'augmentation du nombre de femmes enceintes qui utilisent les services PTME
- L'UCOP+ intègre la co-infection Tb-VIH dans ses activités à tous les niveaux

## AXE STRATEGIQUE 3 : Réduction de l'impact socio-économique du VIH

**Objectif stratégique :** Contribuer à assurer la réinsertion socio-économique et l'autonomisation des PVVIH.

### **Stratégies :**

- Contribution à la création et la protection des emplois pour les PvVIH en partenariat avec le secteur public-privé et les partenaires bi et multilatéraux ;
- Contribution à l'apprentissage des métiers aux PvVIH ;
- Contribution au développement des programmes d'assistance économique d'autonomisation des PvVIH et de leurs familles.
- Application du principe GIPA
- Développement des initiatives communautaires dans la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des PVVIH
- Assistance juridique et judiciaire des PVVIH et PA
- Promotion de la participation communautaire pour la prise en charge des OEV

### **Résultats attendus :**

- Les PvVIH et leurs familles ont accès à une source de revenus stables.
- 206 OAC membres de l'UCOP+ développent et mettent en œuvre des AGR collectives
- Le nombre de cas de discrimination et de stigmatisation des PVVIH et des PA connus en juste sont pris en charge juridiquement
- Le nombre des OEV bénéficiant d'un appui de qualité est accru

## **AXE STRATEGIQUE 4 : Mobilisation des ressources**

**Objectif stratégique :** Assurer un financement adéquat et continu des interventions de l'UCOP+

### **Stratégies**

- Mise en place d'une stratégie de mobilisation des ressources internes et externes
- Renforcement des ressources humaines et matérielles à tous les niveaux
- Plaidoyer à tous les niveaux ;
- Renforcement des capacités des membres de l'UCOP+ à la mobilisation des ressources à tous les niveaux ;
- Développement d'un mécanisme de financement novateur (fonds de solidarité et de soutien à la lutte contre le sida, etc.)

### **Résultats attendus**

- Un plan de mobilisation des ressources est élaboré et mis en œuvre.
- L'UCOP+ dispose des ressources financières stables pour la mise en œuvre de ses activités
- L'UCOP+ dispose des ressources humaines qualifiées au niveau central et opérationnel
- L'UCOP+ dispose des ressources matérielles suffisantes au niveau central et opérationnel
- Une ligne budgétaire conséquente émerge annuellement du budget national, provincial et local (Entités territoriales décentralisées) pour financer les interventions de l'UCOP+

## **AXE STRATEGIQUE 5 : Coordination, partenariat et suivi & évaluation**

### **Objectifs stratégiques :**

- Améliorer l'efficacité et l'efficience de la coordination des organisations des PVV et assurer le suivi & évaluation des activités à tous les niveaux
- Capitaliser toutes les opportunités offertes par les mécanismes de concertation sur les plans national, sous-régional et international

### **Stratégies :**

- Renforcement des structures locales, provinciales et centrales de coordination de l'UCOP+ dans l'esprit de la décentralisation constitutionnelle et de la multisectorialité ;
- Renforcement du leadership des structures de coordination à tous les niveaux ;
- Mise en place d'un système de suivi & évaluation
- Mise en place des groupes thématiques au sein de l'UCOP+
- Amélioration et renforcement de la communication interne et externe
- Amélioration des capacités de leadership et managérial des responsables de l'UCOP+
- Capitalisation des expériences

## Résultats attendus

- Des structures de coordination adéquate existent et sont fonctionnelles à tous les niveaux ;
- Le plan de suivi & évaluation de l'UCOP est élaboré et mis en œuvre à tous les niveaux ;
- La stratégie de communication de l'UCOP+ est élaboré et mise en œuvre à tous les niveaux
- Des mécanismes d'accompagnement des acteurs de terrain sont développés ;
- Les groupes thématiques sont créés et fonctionnels au sein de l'UCOP+ à tous les niveaux
- Les interventions des partenaires sont répertoriées et alignées selon les besoins de l'UCOP+ ;
- Les synergies d'action sont capitalisées dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience des interventions de l'UCOP+ à tous les niveaux

## CHAPITRE VI : PLAN D'ACTION DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

### 3.1. Introduction

Le présent Plan de renforcement des capacités fait suite à l'analyse de la situation et au travail d'évaluation des besoins en renforcement des capacités de l'UCOP+ au niveau central et provincial.

Dans ce plan, cinq (5) axes stratégiques et sept (8) objectifs stratégiques sont visés à la fin 2024 avec leurs résultats attendus.

Tableau 3 : synthèse des axes stratégiques

|  | Axes  | Objectifs stratégiques   | Résultats attendus  |
|--|---|--|---|
| 1  | Cadre institutionnel, programmatique et de gestion  | Améliorer les <i>capacités institutionnelles et programmatiques de l'UCOP+</i>   | Les documents cadres complémentaires de l'UCOP+ sont élaborés et utilisés à tous les niveaux (code de conduite, charte, Règlement intérieur du personnel) |
|  |   |  | Le leadership et la gouvernance de l'UCOP+ sont améliorés à tous les niveaux  |
|  |   |  | Les documents de planification sont produits à tous les niveaux.  |
|  |   | Mettre en place un système de gestion efficace des ressources allouées à l'UCOP+                                       | L'allocation des ressources disponibles tient toujours compte de l'efficience, de la traçabilité et de la redevabilité                                    |
|  |   |  | L'ensemble du système de gestion des ressources assure et garantit une complète transparence  |
|  |   |  | Promouvoir l'approche genre et la participation des jeunes à la prise de décision au sein de l'UCOP+  |
| Le genre est pris en compte dans la gouvernance et la planification de l'UCOP+ à tous les niveaux  | Les jeunes participent activement à la prise de décision au sein de l'UCOP+   |  |   |
|  | Améliorer les compétences des membres de l'UCOP+ en techniques de plaidoyer et de prise en charge communautaire du VIH à tous les niveaux | La stratégie de plaidoyer de l'UCOP+ est élaborée et utilisée à tous les niveaux                                       |   |
|  |   | 250 membres et responsables de l'UCOP+ à tous les niveaux sont formés en technique de plaidoyer pour l'accès universel |   |
| 250 membres et responsables de l'UCOP+ à tous les niveaux sont formés en prise en charge communautaire et l'accompagnement psychosociale des PVVIH |   |  |   |
| 2  | Plaidoyer et mobilisation communautaire pour l'accès à la CV  | Contribution à l'augmentation du nombre de femmes enceintes qui utilisent les services PTME                            |   |
|  |   |  |   |

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
|   |  |   | L'UCOP+ intègre la co-infection Tb-VIH dans ses activités à tous les niveaux   |
|   |  |   | 206 OAC membres de l'UCOP+ développent et mettent en œuvre des AGR collectives   |
|   |  |   | Le nombre de cas de discrimination et de stigmatisation des PVVIH et des PA connus en juste sont pris en charge juridiquement  |
|   |  |   | Le nombre des OEV bénéficiant d'un appui de qualité est accru  |
| 3 | <b>Réduction de l'impact socio-économique du VIH</b>       | Contribuer à assurer la réinsertion socio-économique et l'autonomisation des PVVIH  | Les PVVIH et leurs familles ont accès à une source de revenus stables.   |
|   |  |   | 206 OAC membres de l'UCOP+ développent et mettent en œuvre des AGR collectives   |
|   |  |   | Le nombre de cas de discrimination et de stigmatisation des PVVIH et des PA connus en juste sont pris en charge juridiquement  |
|   |  |   | Le nombre des OEV bénéficiant d'un appui de qualité est accru  |
| 4 | <b>Mobilisation des ressources</b>                         | Assurer un financement adéquat et continu des interventions de l'UCOP+  | Un plan de mobilisation des ressources est élaboré et mis en œuvre.  |
|   |  |   | L'UCOP+ dispose des ressources financières stables pour la mise en œuvre de ses activités  |
|   |  |   | L'UCOP+ dispose des ressources humaines qualifiées au niveau central et opérationnel   |
|   |  |   | L'UCOP+ dispose des ressources matérielles suffisantes au niveau central et opérationnel   |
|   |  |   | Une ligne budgétaire conséquente émerge annuellement du budget national, provincial et local (Entités territoriales décentralisées) pour financer les interventions de l'UCOP+ |
| 5 | <b>Coordination, partenariat et suivi &amp; évaluation</b> | Améliorer l'efficacité et l'efficience de la coordination des organisations des PVV et assurer le suivi & évaluation des activités à tous les niveaux | Renforcement des structures locales, provinciales et centrales de coordination de l'UCOP+ dans l'esprit de la décentralisation constitutionnelle et de la multisectorialité ;  |
|   |  |   | Renforcement du leadership des structures de coordination à tous les niveaux ;   |
|   |  |   | Mise en place d'un système de suivi & évaluation   |
|   |  | Capitaliser toutes les opportunités offertes par les mécanismes de concertation sur les plans national, sous-régional et international                | Amélioration et renforcement de la communication interne et externe  |
|   |  |   | Amélioration des capacités de leadership et managérial des responsables de l'UCOP+   |
|   |  |   | Capitalisation des expériences   |

### 3.2. Cadre logique du Plan d'action de renforcement des capacités de l'UCOP+ 2020 - 2024

## Cadre logique du Plan d'action de renforcement des capacités de l'UCOP+ 2020 - 2024

### Axe stratégique N° 1 : Cadre institutionnel, programmatique et de gestion financière

Tableau 4 : cadre logique du Plan d'action de renforcement des capacités

| Objectifs stratégiques   | Résultats attendus   | Activités  | Cibles   | Calendrier |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    | Responsable | Partenaire | Budget USD      |                               |                                |       |       |
|--|--|--|--|------------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|-------------|------------|-----------------|-------------------------------|--------------------------------|-------|-------|
|  |  |  |  | 2020       |    |    |    | 2021 |    |    |    | 2022 |    |    |    | 2023 |    |    |    |             |            |                 | 2024                          |                                |       |       |
|  |  |  |  | T1         | T2 | T3 | T4 | T1   | T2 | T3 | T4 | T1   | T2 | T3 | T4 | T1   | T2 | T3 | T4 |             |            |                 | T1                            | T2                             | T3    | T4    |
| Améliorer les capacités institutionnelles et programmatiques de l'UCOP | Les textes de base de l'UCOP+ sont révisés et adaptés au contexte                            | Réviser et adopter les nouveaux Statuts et Règlement intérieur                                       | Membres de l'UCOP+                             | X          | X  |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |             |            |                 | Conseil d'Administration (CA) |                                | 10000 |       |
|  | Les documents cadres complémentaires de l'UCOP+ sont élaborés et utilisés à tous les niveaux | Elaborer et valider la Charte, le Code de Conduite et le Règlement Intérieur du personnel de l'UCOP+ | Membres et personnel de l'UCOP+                | X          | X  | X  |    |      |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |             |            |                 |                               | CA et Secrétaire Exécutif (SE) |       | 10000 |
|  |  | Elaborer et valider le Plan Opérationnel de l'UCOP+ 2020 - 2024                                      | Membres et personnel et partenaires de l'UCOP+ | X          | X  | X  |    |      |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |             |            |                 |                               | SE                             |       | 10000 |
|  |  | Organiser les séances d'explication des textes de base révisés et des documents cadres               | Membres et personnel de l'UCOP+                | X          | X  | X  | X  | X    | X  | X  | X  | X    |    |    |    |      |    |    |    |             |            |                 |                               | Secrétaire Exécutif (SE)       |       | 50000 |
|  |  | Organiser l'Assemblée Générale de l'UCOP+  | Membres de l'UCOP+                             | X          |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |             |            |                 |                               | CA                             |       | 25000 |
| Le leadership et la gouvernance de l'UCOP+ sont améliorés à            | Appuyer le fonctionnement du CA et du comité de  | Membres du CA  | X  | X          | X  | X  | X  | X    | X  | X  | X  | X    | X  | X  | X  | X    | X  | X  | X  | X           | X          | Président du CA |                               | 50000                          |       |       |



|  |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                  |                          |       |
|--|---|---|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|------------------|--------------------------|-------|
|  |   | Elaborer et rendre disponible un outil d'autodiagnostic de l'UCOP+  |  |   | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | Auditeur Interne | 500                      |       |
|  |   | Elaborer un plan de développement organisationnel.  |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                  |                          | SE    |
|  | Les documents de planification sont produits à tous les niveaux.                        | Former 25 responsables nationaux et provinciaux de l'UCOP+ aux différentes phases de planification d'un projet                      | Responsables nationaux et provinciaux de l'UCOP+ | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X                | Secrétaire Exécutif (SE) | 20000 |
|  |   | Elaborer et valider le plan opérationnel de l'UCOP+ 2020 – 2024 assorti du plan de travail annuel                                   | Membres et partenaires                           | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                  | Secrétaire Exécutif (SE) | 5000  |
|  |   | Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de 11 plans d'action provinciaux  | SE provinciaux                                   | X | X | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                  | Secrétaire Exécutif (SE) | 15000 |
|  |   | Organiser les sessions du Conseil d'Administration au niveau national et provincial sur l'approbation de l'audit interne et externe | Membres du CA                                    |   |   |   | X |   |   |   | X |   |   |   | X |   |   |   |   |   |   |   |   | X                | Président du CA          | 10000 |
| Mettre en place un système de gestion efficace des ressources allouées à l'UCOP+ | Le manuel de procédures de gestion financière est validé et appliqué à tous les niveaux | Organiser une session du CA pour valider la Manuel de procédures  | Membres du CA                                    | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | Président du CA  | 2000                     |       |
|  |   | Mettre le Manuel de procédures à la disposition des Coordinations provinciales et des OAC   | Coordination provinciales OAC                    |   | X | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                  | Secrétaire Exécutif (SE) | 2000  |



|  |  |   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |   |  |  |   |  |  |  |   |  |  |       |
|--|--|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|---|--|--|---|--|--|--|---|--|--|-------|
|  |  | Former les gestionnaires de l'UCOP+ à l'utilisation du Manuel de procédure à tous les niveaux   |   | × | × | × |   |   |   |  |  |   |  |  |   |  |  |  |   | Secrétaire Exécutif (SE)                     |  | 15000 |
|  |  | Acquérir un logiciel de comptabilité et former tous les gestionnaires et auditeurs de l'UCOP+ au niveau national et provincial sur l'utilisation du logiciel.                 | Gestionnaires de l'UCOP+ au niveau national et provincial | × | × | × | × | × | × |  |  |   |  |  |   |  |  |  |   | Responsable Administratif et Financier       |  | 5000  |
|  |  | Produire les rapports financiers nationaux et provinciaux et organiser les ateliers de publication de ces rapports  |   |   |   | × |   |   | × |  |  | × |  |  | × |  |  |  | × | Responsable Administratif et Financier (RAF) |  | 10000 |
|  |  | Elaborer un canevas de rapport d'activités et conduire une formation des secrétaires exécutifs provinciaux et responsables des OAC sur la production des rapports d'activités | Secrétaires Exécutifs provinciaux                         | × | × |   |   |   |   |  |  |   |  |  |   |  |  |  |   | Secrétaire Exécutif (SE)                     |  | 25000 |
|  |  | Organiser une séance de présentation du Rapport annuel de l'UCOP+   | Partenaires de l'UCOP+                                    |   |   | × |   |   | × |  |  | × |  |  | × |  |  |  | × | Secrétaire Exécutif (SE)                     |  | 10000 |
|  |  | Elaborer et mettre à la disposition des membres un guide de l'audit interne de l'UCOP+  | Coordination provinciale et président des OAC             | × |   |   |   |   |   |  |  |   |  |  |   |  |  |  |   | Auditeur interne de l'UCOP+                  |  | 1000  |

|  |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                          |                 |       |
|--|---|---|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--------------------------|-----------------|-------|
|  |   | Recruter 11 auditeurs internes pour les coordinations provinciales de l'UCOP+   |  |   | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | Secrétaire Exécutif (SE) | 25000           |       |
|  |   | Contractualiser avec un cabinet d'audit pour la réalisation des audits externes de l'UCOP+ au niveau national et provincial | Cabinet d'audit                          |   |   | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | Secrétaire Exécutif (SE) | 100000          |       |
|  |   | Elaborer un plan de passation des marchés et former les gestionnaires sur les procédures de passation des marchés           | Prestataires et gestionnaires de l'UCOP+ | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | RAF                      | 2000            |       |
| Promouvoir l'approche genre et la participation des jeunes à la prise de décision au sein de l'UCOP+ | Le genre est pris en compte dans la gouvernance et la planification de l'UCOP+ à tous les niveaux | Former 250 membres de l'UCOP+ sur l'approche genre dans le contexte du VIH  | Membres de l'UCOP+                       |   |   | X | X |   |   | X | X |   |   | X | X | X |   |   |   |   | X | X | Chargé du Genre          | 50000           |       |
|  |   | Créer et rendre fonctionnel un Réseau National des Femmes Vivant avec le VIH au sein de l'UCOP+                             | Femmes PVVIH                             |   | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X                        | Chargé du Genre | 20000 |
|  |   | Recruter un chargé de programme Genre et établir des points focaux dans les provinces                                       | Expert du domaine (PVIHH et non PVVIH)   |   | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X                        | SE              | 10000 |
|  | Les jeunes participent activement à   | Créer et rendre fonctionnel un Réseau national des jeunes infectés et affectés  | Jeunes infectés et affectés              |   | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X                        | SE              | 15000 |



|   |  |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                          |                              |  |        |
|---|--|---|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--------------------------|------------------------------|--|--------|
| Intégration de la co-infection Tb-VIH dans les activités de l'UCOP+ | l'accès universel  | Recruter un Chargé de la prise en charge à la coordination nationale et établir des points focaux dans les provinces                          | Expert du domaine (PVIHH et non PVVIH) | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | Secrétaire Exécutif (SE) |                              | 50000  |        |
|   | 250 membres et responsables de l'UCOP+ à tous les niveaux sont formés en prise en charge communautaire et l'accompagnement psychosociale des PVVIH | Former 250 membres et responsables de l'UCOP+ à tous les niveaux en prise en charge communautaire et l'accompagnement psychosociale des PVVIH | Membres de l'UCOP+                     |   |   |   |   | X | X | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                          | Chargé de la prise en charge |  | 100000 |
|   | Désigner un point focal TB à la coordination nationale de l'UCOP+  | Expert du domaine (PVIHH et non PVVIH)  |  |   |   | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | Secrétaire Exécutif (SE) |                              | 10000  |        |
|   | Elaborer un plan de travail de l'UCOP+ sur la co-infection TB/VIH  | Membres de l'UCOP+, PNLT  |  |   |   | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                          | Point focal Tuberculose      | PNLT Stop TB OMS Amis de Damiens Fondation Damiens | 5000   |
|   | Former 250 membres et responsables de l'UCOP+ à tous les niveaux sur la co-infection Tb-VIH.   | Membres de l'UCOP+  |  |   |   | X | X |   |   | X | X |   |   |   | X | X |   |   | X | X |   |   |   |   |                          | Point focal Tuberculose      |  | 50000  |
|   | Mener au plaidoyer auprès du Programme National de Lutte contre la Tuberculose   | PNLT, partenaires de la TB Stop TB  |  | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |                          | Point focal Tuberculose      |  | 30000  |
| Organiser les séances de partage                                    | Membres de   |   |  |   | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |   |   | Point focal Tuberculose  |                              | 20000  |        |



|  |  |  |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |                |    |         |       |
|--|--|--|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----------------|----|---------|-------|
| des<br>PVVIH   |  | Organiser les séances d'explication du principe GIPA   | Gouvernement national et local<br>Secteur privé<br>Partenaires bi-multilatéraux, société civile, médias, PVVIH | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X              | SE |         | 30000 |
|  |  | Organiser un atelier de formation des membres de l'UCOP+ sur le principe GIPA  | Membres de l'UCOP+   |   | X | X |   |   |   |   |   | X | X |   |   |   |   |   |   | X | X | SE             |    | 50000   |       |
| 206 OAC membres de l'UCOP+ développent et mettent en œuvre des AGR collectives leurs familles. |  | Recruter un chargé des AGR à la coordination nationale de l'UCOP et établir 12 points focaux dans les coordinations provinciales | Expert du domaine (PVIHH et non PVVIH)   |   | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | SE             |    | 20000   |       |
|  |  | Elaborer et mettre en œuvre plan d'action de l'UCOP+ sur socio-économique et l'autonomisation des PVVIH                          | Membres et partenaires de l'UCOP+  | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | Chargé des AGR |    | 4000    |       |
|  |  | Former 250 membres des OAC en entrepreneuriat et culture d'entreprise  | Membres de l'UCOP+   |   |   | X | X | X |   |   |   | X | X | X | X |   |   |   |   | X | X | Chargé des AGR |    | 10000   |       |
|  |  | Financer 150 micro-projets collectifs régénérateurs de revenus   | OAC membres de l'UCOP+   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | X | X | X | X | X | X | X | Chargé des AGR |    | 500 000 |       |
|  |  | Créer et faire fonctionner 2 restaurants communautaires et 2 guest Houses sur Kinshasa et Goma                                   | Grands public, Visiteurs, Partenaires  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | X | X | X | X | SE UCOP        |    | 300 000 |       |

|   |  |   |                                 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |        |
|---|--|---|---------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|--------|
|   |  | Contractualiser avec un organisme de microfinance pour l'accompagnement des micro-projets financés  | Organismes de microfinance      |   |   |   |   | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | SE   |  | 100000 |
|   |  | Mise en place d'un Revolving Fund issu du recouvrement des remboursements des micro-projet pour la pérennisation des AGR  | Membres de l'UCOP+              | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | SE   |  | 100000 |
| Le nombre de cas de discrimination et de stigmatisation des PVVIH et des PA connus en juste sont pris en charge juridiquement |  | Traduire en 4 langues locales et organiser des séances d'explication de La loi n°08/011 du 14 juillet 2008 portant protection des droits des personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes affectées | Membres de l'UCOP+ Grand public | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | Chargé de la communication et du plaidoyer |  | 40000  |
|   |  | Mettre en place une ligne verte « info Sida » en partenariat avec le secteur de la télécommunication  | Grand public                    |   |   | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | Chargé de la communication et du plaidoyer |  | 20000  |
|   |  | Mener une étude sur le traitement de l'information relative aux PVVIH dans les médias congolais   | Médias                          |   |   |   |   | × | × |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | Chargé de la communication et du plaidoyer |  | 10000  |
|   |  | Organiser un atelier de renforcement des capacités des journalistes sur la couverture médiatique et le traitement de l'information relative aux PVVIH   | Médias                          |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | × | Chargé de la communication et du plaidoyer |  | 50000  |
|   |  | Organiser une cérémonie annuelle de récompense aux meilleurs acteurs de la lutte contre le VIH/SIDA   | Acteurs de la lutte             |   |   |   |   | × |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | × | SE   |  | 40000  |

|  |  |   |  |  |  |  |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |   |       |        |
|--|--|---|--|--|--|--|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|-------|--------|
|  |  | Publier un recueil de témoignages des PVVIH dans le cadre de la prévention positive   | Membres de l'UCOP+                     |  |  |  |  | × |   |   |   |   |   |   | × |   |   |   |   |   |   |   | × | Chargé de la communication et du plaidoyer |   | 40000 |        |
| Le nombre des OEV bénéficiaire d'un appui de qualité est accru |  | Recruter un chargé des OEV à la coordination nationale et 12 points focaux dans les coordinations provinciales  | Expert du domaine (PVIHH et non PVVIH) |  |  |  |  | × | × |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | SE   |   | 20000 |        |
|  |  | Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action de l'UCOP+ sur la prise en charge des OEV  | OEV                                    |  |  |  |  | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | Chargé des OEV                             | MINAS<br>PNMLS<br>PNLS<br>Unicef<br>PNUD/FM<br>Banque Mondiale<br>ONUSIDA | 4000  |        |
|  |  | Former 250 membres et responsables de l'UCOP+ à tous les niveaux sur la prise en charge communautaire des OEV   | Membres de l'UCOP+                     |  |  |  |  |   | × | × |   |   | × | × | × |   |   |   |   |   |   |   |   |  | Chargé des OEV  |       | 100000 |
|  |  | Identifier, renforcer et promouvoir des enfants volontaires, symboles de la prise en charge pédiatrique sur le modèle de Nkossi Johnson en Afrique du Sud | OEV                                    |  |  |  |  |   |   |   | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | × | ×  | Chargé des OEV  |       | 20000  |

### Axe stratégique N° 4 : Mobilisation des ressources

| Objectif stratégique   | Résultats attendus  | Activités  | Cibles                                 | Calendrier |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    | Responsable | Partenaire | Budget |       |
|--|---|--|--|------------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|-------------|------------|--------|-------|
|  |   |  |  | 2020       |    |    |    | 2021 |    |    |    | 2022 |    |    |    | 2023 |    |    |    | 2024 |    |    |    |             |            |        |       |
|  |   |  |  | T1         | T2 | T3 | T4 | T1   | T2 | T3 | T4 | T1   | T2 | T3 | T4 | T1   | T2 | T3 | T4 | T1   | T2 | T3 | T4 |             |            |        |       |
| Assurer un financement adéquat et continu des interventions de l'UCOP+ | Un plan de mobilisation des ressources est élaboré et mis en œuvre. | Recruter un chargé de la mobilisation des ressources à la coordination nationale et établir des points | Expert du domaine (PVIHH et non PVVIH) | ×          |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |      |    |    |    |             | SE         |        | 40000 |







|  |  |  |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |                            |                            |        |
|--|--|--|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----------------------------|----------------------------|--------|
|  |  | Acheter 206 motos TTR pour les OAC   | OAC  |   |   |   | X | X | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | SE |                            | 500000                     |        |
|  |  | Former 250 responsables nationaux et locaux de l'UCOP+ en leadership   | Membres de l'UCOP+                               |   |   | X | X |   |   |   |   | X | X | X |   |   |   |   |   | X | X | X  | SE                         |                            | 100000 |
| Le plan de suivi & évaluation de l'UCOP est élaboré et mis en œuvre à tous les niveaux |  | Elaborer et mettre en œuvre le plan de suivi & évaluation de l'UCOP+   | Chargé de S&E aux niveaux national et provincial | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X  | Chargé du Suivi&Evaluation |                            | 10000  |
|  |  | Renforcer l'unité de suivi & évaluation de la coordination nationale et établir les points focaux dans les provinces                                 | Chargé de S&E aux niveaux national et provincial |   | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    | Chargé du Suivi&Evaluation |                            | 10000  |
|  |  | Former 13 responsables nationaux et provinciaux de l'UCOP+ en suivi & évaluation   |  |   | X | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    | Chargé du Suivi&Evaluation |                            | 20000  |
|  |  | Elaborer un canevas standards des rapports et procès verbaux (notamment des rapports d'activités et les comptes rendu des réunions) qui sera utilisé | Chargé de S&E aux niveaux national et provincial |   | X | X |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |                            | Chargé du Suivi&Evaluation |        |



|  |   |   |   |                             |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |                            |                 |       |        |
|--|---|---|---|-----------------------------|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|----------------------------|-----------------|-------|--------|
|  |   | Former 250 responsables et présidents des OAC en techniques de communication  | Secrétaires provinciaux et présidents des OAC |                             |  | x | x | x |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | x | x |  |  | Chargé de la communication |                 | 50000 |        |
|  | Les groupes thématiques sont créés et fonctionnels au sein de l'UCOP+ à tous les niveaux  | Mettre en place et assurer le fonctionnement de 5 groupes thématiques à tous les niveaux (prévention, traitement, OEV, PTME, Co infection Tb-VIH, prise en charge nutritionnel, mobilisation des fonds, suivi & évaluation) | Membres de l'UCOP+                            |                             |  | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x |   |  | SE                                       |                            | 25000           |       |        |
| Capitaliser toutes les opportunités offertes par les mécanismes de concertation sur les plans national, sous-régional et international | Les interventions des partenaires sont répertoriées et alignées selon les besoins de l'UCOP+  | Elaborer un répertoire des sources de financement dans le domaine du VIH/SIDA   | Partenaires                                   |                             |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |  | Chargé de la mobilisation des ressources |                            | 5000            |       |        |
|  | Les synergies d'action sont capitalisées dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience des interventions de l'UCOP+ à tous les niveaux | Organiser 11 forum provinciaux du VIH   |   | Membres Partenaires         |  |   |   | x |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |  | SEP                        |                 | 50000 |        |
|  |   | Organiser le forum national sur la prise en charge communautaire du VIH   |   | Membres partenaires         |  |   |   |   | x |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |                            | Président du CA |       | 300000 |
|  |   | Organiser une rencontre africaine des réseaux nationaux des PVVIH   |   | Réseaux nationaux des PVVIH |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |                            | Président du CA |       | 300000 |
|  |   | Assistance technique pour la mise en œuvre et le S&E du Plan de   |   |                             |  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |                            |                 |       | 500000 |

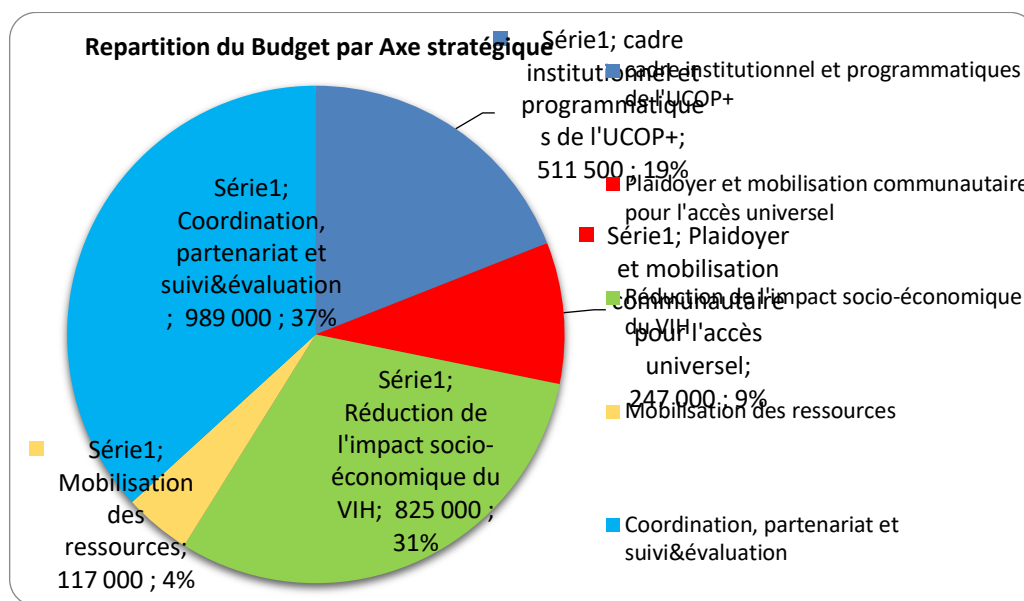


## CHAPITRE VI : CADRAGE BUDGETAIRE

### 6.1. Besoins en ressources pour la période

Évalué à près de 3 000 000 dollars, sur quatre ans, le budget traduit la volonté de l'UCOP+ et de ses partenaires pour la réalisation des missions de l'UCOP+ qui est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des PVVIH par le plaidoyer, la mobilisation des ressources et le renforcement des capacités au profit de ses organisations communautaires, contribuant ainsi à l'atteinte de la vision du PSN qui est de stopper la propagation du VIH/sida et à commencer à inverser la tendance actuelle à l'horizon 2030.

La répartition par axes se présente de la manière suivante : 19 % Cadre institutionnel, programmatique et de gestion, 9% Plaidoyer et mobilisation communautaire pour l'accès universel, 31% Réduction de l'impact socio-économique du VIH, 4% Mobilisation des ressources et 37% Coordination, partenariat et suivi & évaluation.



Graphique 1 : Répartition du budget par axe stratégique

### 6.2. Financement du Plan stratégique du RNTAP+

Le Plan de renforcement des capacités de l'UCOP+ sera financé par les ressources internes à l'UCOP+, l'appui du gouvernement central et des gouvernements provinciaux, du secteur privé et des Partenaires Techniques et Financiers.

## ANNEXE

### **Annexe 1 : Liste des participants aux processus d'élaboration du Plan de renforcement des capacités de l'UCOP+**

#### **Coordination, rédaction et finalisation**

##### **Coordination :**

- Ange MAVULA, Secrétaire Exécutif de l'UCOP+

##### **Analyses, rédaction et finalisation**

- Jean Claude MUKENDI, Chargé du Suivi & Evaluation
- Maurice FELO, Assistant technique du PM

##### **Consultant**

- Gaspard MATAMBA



